# ORDRE DU JOUR DU 14 MARS 2017

Secrétaire de séance : Mme Joëlle Guyot

Absents Excusés: Mme Flora Poncet, M. Clément Rondot, M. Thomas Vuillemin

• Lecture du registre des délibérations du dernier Conseil Municipal.

• SPANC : redevance

Suite à une réunion du groupement de commandes, Mme le Maire propose de fixer les redevances d'assainissement non collectif comme suit :

Types de Redevances	Prix HT (facturé par Sciences	Prix HT avec frais administratifs	Prix TTC facturé (à délibérer)
	Environnement)		133.10 €
A1 redevance de vérification préalable de projet	110.00 €	121.00 €	
A2 Redevance de vérification de l'exécution des travaux	110.00 €	121.00 €	133.10 €
A3 Redevance de contre visite dans le cadre d'une nouvelle vérification de l'exécution de travaux	110.00 €	121.00 €	133.10 €
B1 Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien (applicable aux installations existantes jamais contrôlées par le SPANC)	76.00 €	83.60 €	91.96 €
B2 Redevance de vérification et d'entretien (prix fixé ultérieurement après transfert des SPANC à la CCPR)			
B3 Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	110.00 €	121.00 €	133.10 €
C1 Déplacement sans intervention (par suite d'absence du propriétaire ou de son représentant)	76.00 €	83.60 €	91.96 €
C2 Pénalité financière pour refus de visite	152.00 €	167.20 €	183.92 €
C3 Pénalité financière pour absence de dispositif (application du code de la santé public qui fixe une amende)			

Le conseil municipal est OK à l'unanimité.

## • Travaux en forêt ONF 2017

Mme Le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux qu'il est nécessaire de réaliser dans la forêt communale en 2017.

Ce document précise également les modalités d'intervention de l'O.N.F.

L'exposé de Mme Le Maire entendu, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le programme de travaux ci-après sous réserve de sous-traiter aux entreprises locales habituelles :
  - PLLE 1 : fourniture et pose des plants 700 plants à 1.72 = 1 204 € (travaux d'investissement
  - PLLE 1 : 3.5 ha de nettoiement de jeune peuplement à 722 = 2 527 € (travaux de fonctionnement)
  - donne pouvoir à Mme Le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en oeuvre du programme, y compris les modifications éventuelles du mode de réalisation.

#### Destination des coupes 2017

Prévision pour 2017

plle	Volume	Mode de coupe
	m3	
14	180	Bloc et sur pied
15 23	180	Bloc et sur pied
23	240	Contrat petit bois
2	400	Prévente bois façonnés
7	400	Prévente bois façonnés
Total	1 400	

#### • Renouvellement du contrat d'entretien des poteaux d'incendie

L'ancien contrat a pris effet le 01 juillet 2011, reconductible.

Prix 2011 : 70 € par poteau, révisable annuellement.

GAZ et EAUX nous propose de renouveler le contrat aux mêmes conditions au prix de 65 € par poteau.

Le conseil municipal est OK à l'unanimité.

### • Demande de financement pour projet de rénovation et de création par l'ADAPEI

L'ADAPEI de MORTEAU envisage des travaux de rénovation du foyer d'hébergement et de création d'un foyer « habitat regroupé » pour répondre aux personnes qui souhaitent une vie plus autonome.

L'ADAPEI demande une aide pour le financement.

A voir avec les communautés de communes du Russey, de Morteau.

## • Demande de subvention pour le festival « Les Jeux du Baroque »

Ce festival s'inscrit dans le cadre du Pays Horloger (Goumois, Le Bizot, Les gras) La date du dimanche 17 septembre 2017 à 17h a été retenue, qui permet de coupler cette manifestation musicale avec la brocante.

Le conseil municipal est Ok pour fournir les 25 repas du Dimanche midi aux musiciens et aux choristes.

### • Affaires diverses :

- Renouvellement des baux communaux (syndicat pastoral et non agriculteurs)
  Le bail du syndicat pastoral arrive à terme le 24 mars 2017, celui des non agriculteur est reconductible. Voir nouvelles clauses à inclure. Pour info, le syndicat a réglé le parcours 2014, reste celui de 2015. Voir avec le conservatoire d'espaces naturels de Franche Comté pour établir le nouveau bail.
- Pour informations, les factures de l'entreprise BONNET PERRIN concernant le remplacement du chauffe-eau à l'appartement de l'ancienne école s'élève à 1211.10 € ttc (déclaration sinistre), et le dépannage des 2 chaudières s'élève à 1089.60 € ttc.
- Voir pour réparer les portes de la salle de convivialité. Ok pour que Mainier Fermetures fasse le tour des serrures pour réglages.
- Achat de 80 ampoules pour la guirlande de noël

- Courrier du Conseil départemental concernant l'ADAT (agence départementale d'appui aux territoires)
- Le conseil municipal propose d'adresser aux habitants un questionnaire « Quels projets pour LE BIZOT ? »
- Ok pour l'octroi d'une prime de 50 € par foyer sur l'achat d'un vélo électrique qui est éligible l'aide de l'état. Regarder pour organiser une journée pédi-bus, vélo-bus
- Fête de la Musique et Marché, réunion le 28 mars 2017 pour l'organisation
- Date de village propre : 22/04/17
- Organisation des scrutins des 23 avril et 07 mai (présidentielles)
- Remerciement de la famille VOISARD pour l'aide apportée lors de l'incendie de leur habitation
- Repas de l'ADAPEI le 01/04/2017à 19h, Invitation
- Compte-rendu de diverses réunions : SCOT le 15/02/2017 à Bonnétage Réunion Karst, GEMAPI, Syndicat Mixte 16/02/2017 au Russey Fibre optique du 02/03/2017

ENS La Goulay le 07 MARS 2017 à 20h30 au Bizot : prévoir une réunion pour validation du plan de gestion

#### Fin de séance à 23 Heures

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
MAINIER Maryse	Marine	NARBEY Stéphane	MA
TAILLARD Olivier (	Th'	PONCET Flora	Excusée
COINTET Béatrice	At 3	RENAUD Marlène	Apensul
GUYOT Joëlle	Johnson	RONDOT Clément	Excusé
NANCY Yannick	9/1/4	VUILLEMIN Thomas	Excusé